

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

Séance du 25 août 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juillet 2026

Compte rendu affiché le 27 août 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Ludovic CARRET.

Membres présents : Monsieur Pierre VARLIETTE, Monsieur Gilles RAYNARD, Madame Isabelle LOTISSIER, Monsieur Thierry LOISON, Madame Marielle SERAILLE, Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Patrick DUCREUX, Madame Nathalie BATAIL, Madame Sandrine BOINON, Monsieur David PUPIER, Monsieur Ludovic CARRET, Monsieur Cédric COQUARD, Monsieur Alexandre LAVANDEIRA, Madame Stéphanie QUELOZ, Madame Gwendoline CHALON.

Membres excusés : Madame Yvette BRETONNIER, Monsieur Fabrice BONNET (pouvoir à Gilles RAYNARD), Monsieur Hervé GREGOIRE (pouvoir à David PUPIER), Madame Emilie DANVE.

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance et procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h20. Il donne lecture des pouvoirs : Monsieur Fabrice BONNET (pouvoir à Gilles RAYNARD), Monsieur Hervé GREGOIRE (pouvoir à David PUPIER).

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Monsieur Ludovic CARRET.

Monsieur le Maire ouvre la séance en ayant une pensée pour Monsieur Gilles DEPASSIO, employé communal au service technique, décédé brutalement ce dimanche 23 août 2026. Il salue son engagement, son sens du service public, sa disponibilité, son intégrité et sa grande capacité de travail. Il apporte son soutien à son épouse et à sa famille.

• Incubateur de Santé Solidaire (ISS) : Présentation de la réorganisation de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, de l'extension des locaux (par acquisition ou location d'un local commercial), travaux à engager dans l'espace 2 et le local commercial.

Monsieur le Maire rappelle la présentation du projet d'Incubateur de Santé Solidaire (ISS), qui a été faite lors de la séance du Conseil Municipal du 23 juillet. Ce dispositif permettra l'installation de deux médecins juniors accompagnés d'un médecin coordinateur et d'un secrétariat et cela pendant six mois à deux ans. Les médecins juniors auront ensuite la possibilité de s'installer sur la Commune. Monsieur le Maire rend compte de la réunion, qui a eu lieu le 24 juillet, avec les praticiens de l'Espace Santé Pluriprofessionnel. Cette rencontre fut constructive, et nous avons présenté la nouvelle organisation, avec la mise à disposition à l'ISS, de l'Espace 2 de la Maison de Santé (MSP), avec ses quatre cabinets, sa salle d'attente et ses sanitaires. Pour cela, il faut maintenant reloger les professionnels de santé qui y pratiquent leur activité tout en restant dans la MSP. Un local est disponible dans l'Espace 3. Pour y installer les deux autres praticiens, il est proposé que la Commune se porte acquéreur ou loue le local commercial situé pratiquement à côté de la MSP, il est seulement séparé par le salon de coiffure, Avenue des 4 Cantons. Il pourrait prendre la dénomination « Espace 4 ». Il est donc proposé que le cabinet d'infirmières PONCET-FREDIERE et le cabinet de pratique en hypnose de Mme JOURNET soient installés dans cet Espace 4. Le cabinet de psychologue de Madame Stéphanie QUELOZ sera

quand à lui installé dans le bureau vacant de l'Espace 3. Mme MEDGE, kinésiologue nous a fait part de son souhait, de quitter la MSP le 31 août.

Le futur Espace 4, local commercial, appartient à la SCI BC3N. Le prix de vente proposé est de 110 000 euros (estimation faite par une agence immobilière). Le coût de la location est de 580 euros/mois. Monsieur le Maire demande l'avis aux Conseillers Municipaux pour savoir si on fait l'acquisition, ou on loue les locaux. Après débat, le choix se porte sur l'acquisition. Par contre il faudrait signer un bail précaire de location d'un à deux mois, afin de pouvoir réaliser les travaux d'aménagement pour la fin septembre, sachant que la vente pourrait se faire rapidement. Monsieur le Maire expose que l'acquisition et les travaux devraient être financés par un emprunt. Il expose aussi que des demandes de subventions vont être déposées très rapidement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Etat et du Département du Rhône. Pour ce qui concerne la valeur du local, une deuxième estimation va être demandée. La commission municipale bâtiment travaille déjà sur le dossier et sur les aménagements à réaliser, que ce soit dans l'Espace 4, mais aussi dans l'Espace 2. Les futurs locataires seront bien sûr consultés.

Après les échanges et débats, Monsieur le Maire propose un vote, afin d'acquérir des locaux du futur « Espace 4 » de la MSP », de réaliser les travaux d'aménagement, dans les conditions citées ci-dessus.

Votants : 17 dont 2 pouvoirs : Oui : 17 – Non : 0 – Abstention : 0

- **Questions diverses.**

Sans objet

Prochaines séances du conseil municipal : Jeudi 17 septembre 2026 à 19h15, jeudi 15 octobre 2026 à 19h15, jeudi 12 novembre 2026 à 19h15, jeudi 17 décembre 2026 à 19h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Maire



Pierre VARLIETTE